

**Évaluation du *cluster*  
« Psychologie, Logopédie, Éducation »  
2015-2016**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**

**Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)**

**Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif**

Comité des experts :

M<sup>me</sup> Laetitia GERARD, présidente

M. Gauthier ABIVEN, M<sup>me</sup> Brigitte ALBERO, M. Cathal DE PAOR,

M. Guy DESEYN et M. Philippe R. ROVERO, experts

**17 juin 2016**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*<sup>1</sup> « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné<sup>2</sup>, mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 9 et 10 novembre 2015 au CESA, pour évaluer les programmes de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 4 membres du personnel non chargé de cours, 17 membres du personnel enseignant, 16 étudiants, 8 anciens étudiants et 9 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES<sup>3</sup> en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

## **PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Le CESA est un établissement d'enseignement de promotion sociale qui fait partie du réseau libre confessionnel. Historiquement, le CESA s'est développé au départ de la filière de formation des éducateurs. L'offre de formation s'est peu à peu complétée par l'adjonction de formations complémentaires ou spécialisées dans des secteurs investis par les travailleurs du secteur non marchand.

Outre la formation en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, le CESA organise un bachelier en Psychomotricité en codiplomation avec la HELHa, deux spécialisations et des formations de niveau d'enseignement secondaire supérieur de transition. Les étudiants de ce bachelier dans cet établissement représentent 9 % du nombre d'étudiants inscrits dans ce bachelier, tous établissements d'enseignement de promotion sociale confondus<sup>4</sup>.

Le CESA organise la formation du bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif sur 2 sites, l'un situé à Uccle, l'autre à Roux.

---

<sup>1</sup> Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : [http://www.aeqes.be/calendrier\\_intro.cfm](http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm) (consulté le 15 mars 2016).

<sup>2</sup> La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : [www.aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://www.aeqes.be/experts_comites.cfm) (consulté le 2 mars 2016).

<sup>3</sup> AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : [http://www.aeqes.be/infos\\_documents\\_details.cfm?documents\\_id=246](http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246) (consulté le 2 mars 2016).

<sup>4</sup> Source : Collecte de données menée par l'ETNIC et l'AEQES (année statistique 2013-2014)

## Critère 1

### L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

## CONSTATS ET ANALYSE

### [Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 L'établissement répond à sa mission de promotion sociale : frais d'inscription peu élevés, enseignements de proximité, étudiants de tous âges et de tous statuts, horaires aménagés, existence d'un fond social.
- 2 Malgré la difficulté à recruter une direction, l'établissement a su pallier provisoirement à cette absence, au risque de l'épuisement d'une partie du personnel. La sous-direction, dans le cadre de sa lettre de mission, réalise la mission de direction.
- 3 De nombreux organes participatifs sont mis en place pour assurer la gouvernance du programme : Assemblée générale, Conseil pédagogique, Conseil des études, Commission d'évaluation interne, réunions de section et de délégués.

### [Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 4 En 2011, l'établissement a désigné une coordinatrice qualité pour un quart temps. Avant cette nomination, l'établissement était déjà engagé dans une démarche qualité notamment par la consultation des différentes parties prenantes, le partage d'expériences, l'autoévaluation et des initiatives individuelles d'évaluation des enseignements par les étudiants. La création d'une Commission d'évaluation interne (CEI) en 2013-2014 a permis de formaliser cette démarche. Quatre groupes de travail ont ainsi été constitués. Le premier groupe, « Représentation étudiante », travaille sur la représentation et l'implication des étudiants au sein des instances. Le deuxième groupe, « Projet 5 en 1 » a abouti à la rédaction d'un document sur les bonnes pratiques de l'encadrement de stage. Le troisième groupe « Accueil et inscription des étudiants au CESA », a pour objectif d'améliorer l'équité à l'inscription et la qualité de l'accueil des étudiants lors de l'inscription. Enfin, le quatrième groupe, « Volet pédagogique » porte sur l'évaluation de l'ensemble des acquis d'apprentissage et des épreuves intégrées.
- 5 Comme mentionné précédemment L'évaluation des enseignements par les étudiants est actuellement une initiative informelle et propre à chaque enseignant.
- 6 Les procédures mises en place pour l'élaboration, le pilotage et la révision du programme sont efficaces.

### [Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 7 L'établissement adapte son offre pédagogique à l'évolution du monde professionnel.
- 8 Une évaluation du programme par les étudiants a été mise en place en fin de Bachelor troisième année. Cependant, les résultats relatifs à cette évaluation ne sont pas exploitables : certaines questions sont mal posées et la provenance de l'étudiant n'est pas identifiable (classe et implantation).

## **[Information et communication interne]**

- 9 La taille de l'établissement et l'esprit collégial qui y règne facilitent la communication. Le comité n'a pas décelé de problème particulier à ce niveau.
- 10 Des documents ont été créés pour accompagner les nouveaux étudiants et les enseignants dans leur fonction : « Être étudiant au CESA », « Être étudiant/enseignant en bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif au CESA ». Un CD-ROM regroupant des informations liées à l'encadrement des stages est également distribué aux enseignants. Ces documents constituent des outils d'information certains.
- 11 La mise en place de la plateforme numérique Claroline ainsi qu'un groupe Facebook a permis une meilleure communication entre les enseignants et les étudiants et une diffusion plus efficace de l'information.

## *RECOMMANDATIONS*

- 1 La pérennisation de la fonction de coordination de la qualité apparaît indispensable à la poursuite de la dynamique engagée.
- 2 Le comité recommande de retravailler le questionnaire destiné à l'évaluation de la qualité du programme de formation par les étudiants de troisième année, de manière à ce que les résultats soient exploitables et utiles au pilotage. Il recommande par ailleurs, de systématiser cette évaluation.
- 3 Le comité recommande à l'établissement de mettre en place une évaluation plus régulière des enseignements par les étudiants et d'exploiter l'analyse des résultats dans une optique d'amélioration continue et d'ajustement aux évolutions des besoins.

## Critère 2

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

## CONSTATS ET ANALYSE

### [Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Le programme est en adéquation avec les exigences de la pratique professionnelle. L'établissement soutient l'engagement des enseignants praticiens et dégage des temps formels de rencontre entre personnels enseignants et professionnels des terrains de stage pour ajuster les contenus des enseignements aux évolutions du métier. Néanmoins, certains secteurs d'activités ne sont pas suffisamment investis, que ce soit dans la formation proposée que dans les stages choisis (milieux scolaires, hospitaliers, insertion sociale et professionnelle, maison de repos, etc.).

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Dans leurs enseignements, l'équipe enseignante prend appui sur les pratiques habituelles de recherches en sciences humaines et sociales pour entraîner les étudiants à développer des analyses réflexives critiques et documentées. Par ailleurs, ils prennent appui régulièrement sur les expériences de terrain pour éclairer le vécu professionnel des étudiants par des apports empiriques, conceptuels et/ou théoriques.
- 3 L'établissement est ouvert à la possibilité d'accorder des dispenses en termes d'unité d'enseignement (UE), mais n'a pas encore mis en place de système de valorisation des acquis d'expérience (VAE). Une réflexion est en cours et 40 périodes ont été attribuées par le pouvoir organisateur pour travailler sur le traitement des dossiers de valorisation.
- 4 Les étudiants sont encouragés à poursuivre leurs études (masters ou spécialisations). Le comité a pu constater que nombre d'étudiants étaient motivés en ce sens et se sentaient prêts à réaliser des études dans les cycles supérieurs.
- 5 Dans une perspective d'ouverture internationale, l'établissement a mené une réflexion concernant la mise en place d'un master européen.

### [Information et communication externe]

- 6 L'absence d'une direction entrave la représentation de l'institution auprès d'instances extérieures. En revanche, l'équipe pédagogique a pris soin de développer des outils de communication mis en ligne sur le site internet de l'établissement tels que la foire aux questions (FAQ) et le « fil rouge ». Pour une visibilité optimale, le site web gagnerait à être mis à jour. Le CESA dispose également d'une brochure d'information qui est distribuée notamment lors du salon SIEP et de la séance d'information au FOREM. Il s'agit là d'outils qui contribuent à une communication externe efficace.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

## RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage l'établissement à soutenir l'inscription des enseignants dans des projets d'enquêtes et de recherches-actions pouvant nourrir le programme de formation. De tels projets favoriseraient le partenariat avec le monde académique et le monde professionnel et seraient cohérents avec le développement de formations au niveau master, tel qu'initialement envisagé.
- 2 Le comité recommande de diversifier davantage les secteurs d'intervention consultés (milieux scolaires, hospitaliers, insertion sociale et professionnelle, maison de repos, etc.) dans un espace de concertation entre direction et responsables d'établissements.
- 3 Compte tenu de la nature du public, le comité recommande de confirmer la mise en œuvre d'une réflexion autour de la VAE.
- 4 Le comité encourage l'établissement à poursuivre les initiatives de coopération internationale qui avaient conduit à la mise en place d'un master européen et à de divers autres échanges.
- 5 Le site internet mériterait d'être mis à jour et complété.

### Critère 3

#### **L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études**

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

#### CONSTATS ET ANALYSE

##### **[Acquis d'apprentissage du programme]**

- 1 La communication des acquis d'apprentissage (AA) par différents canaux est très efficace. Les étudiants sont informés dès le premier cours. Les acquis d'apprentissage sont également accessibles sur la plateforme en ligne, mentionnés dans les contrats pédagogiques et dans le document intitulé « Etre étudiant/enseignant dans le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif au CESA ».

##### **[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]**

- 2 Les contenus de formation sont riches et variés. Ils équilibrent les enseignements plus conceptuels, plus méthodologiques ou plus tournés vers la pratique professionnelle. Pour favoriser le contact des étudiants avec les professionnels, l'établissement fait notamment intervenir des professionnels en cours et organise des conférences dans l'école.
- 3 Les étudiants sont initiés à la recherche, notamment à travers une unité d'enseignement de recherche méthodologique en blocs 2 et 3. Ces cours les outillent à la fois pour la préparation de leur travail de fin d'études (TFE) et pour leur poursuite éventuelle en master.
- 4 Le nombre de périodes de stage est supérieur à la durée minimale requise dans le programme officiel (dossier pédagogique) imposé aux établissements de promotion sociale, ce qui est une des spécificités du CESA. Le nombre de périodes allouées à l'encadrement des stages (huit périodes par an et par étudiants) est en cohérence avec le nombre important de périodes de stage.
- 5 Le comité constate que l'établissement met en œuvre une variété de méthodes pédagogiques, dont celles qui mettent en lien pratique et théorie : travaux de groupe, jeux de rôle, projets.
- 6 L'encadrement des stages et des travaux de fin d'étude (TFE) est adéquat. A travers le TFE, le lien entre théorie et pratique est constant. L'étudiant doit développer une question de recherche à partir d'une situation pratique. Dans les cours, ils sont encouragés à faire des liens entre ce qui est abordé en cours et leur sujet de TFE.

##### **[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]**

- 7 La mise en commun de certaines activités d'enseignement dans les unités d'enseignement a permis de créer des synergies entre différents enseignants. Le comité se réjouit de constater que l'établissement s'est pleinement saisi de la contrainte décréte<sup>5</sup> lors de l'élaboration des unités d'enseignement.

---

<sup>5</sup> Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études

- 8 Concernant les ECTS, ceux-ci sont présents dans les documents officiels de l'établissement (dossier pédagogique du programme). Ils paraissent relativement équilibrés.

### **[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]**

- 9 L'épreuve intégrée constitue un élément clé de l'évaluation en fin de bloc 3 en amenant les étudiants à articuler les apports des cours théoriques et les acquis de leur pratique professionnelle. La grille de son évaluation, présente dans le document « fil rouge », témoigne de la collaboration de l'équipe pédagogique en termes d'harmonisation des pratiques même si les critères restent trop généraux.
- 10 L'évaluation des stages se réalise à l'aide d'une grille d'évaluation critériée en concertation avec le tuteur, contribuant à une meilleure objectivité de l'évaluation.
- 11 La mise en place d'évaluations transversales des cours pour l'UE approche méthodologique 2 et 3, permet un décloisonnement des connaissances à acquérir, assure la cohésion du programme, développe la capacité des étudiants à établir des liens entre les cours et les prépare à la réalisation du TFE.
- 12 L'usage de grilles critériées pour l'évaluation des apprentissages est à l'initiative de chaque enseignant, ce qui limite la cohésion globale concernant l'évaluation des acquis d'apprentissage.

### *RECOMMANDATIONS*

- 1 La présentation des acquis d'apprentissage mériterait de faire l'objet d'un travail d'équipe afin de mutualiser les compétences internes de façon à déboucher sur une plus grande harmonisation (éviter les redondances, en faciliter la compréhension par les étudiants, etc.)
- 2 Le comité suggère de ne pas attendre le bloc 2 avant d'initier les étudiants à la méthodologie de recherche et à une écriture formelle et structurée selon les règles de l'objectivation scientifique.
- 3 Le comité remarque que la notion de périodes est encore très présente dans les discours et dans certains documents de l'école (syllabis, contrat pédagogique, fil rouge) laissant penser que le sens des ECTS en termes de temps de travail des étudiants reste encore à installer dans les modalités et outils de travail de l'équipe pédagogique. Tout comme l'établissement a su se saisir de l'obligation d'articuler le programme en unités d'enseignement, le comité recommande à l'équipe pédagogique de s'approprier le système de crédits (ECTS) comme un instrument pour consolider la réflexion pédagogique centrée sur le travail effectif de l'étudiant.
- 4 L'effort d'harmonisation apporté à la grille d'évaluation des stages et de l'épreuve intégrée mériterait d'être généralisé pour les autres unités d'enseignement.



## Critère 4

### L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

## CONSTATS ET ANALYSE

### [Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 L'établissement s'est engagé dans la recherche active d'un nouveau directeur. La sous-direction, dans le cadre de sa lettre de mission, a travaillé avec le pouvoir organisateur à la rédaction d'un profil de fonction de directeur avec les compétences attendues.
- 2 L'établissement a anticipé les besoins futurs en termes de ressources humaines. A ce titre, le comité souligne l'initiative prise afin d'assurer un transfert des compétences entre anciens et nouveaux enseignants ainsi que les modalités de recrutement développées à cet effet.
- 3 Le CESA accorde une attention particulière à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux enseignants en leur fournissant de la documentation, en les intégrant dans des groupes de travail, en organisant des rencontres individuelles et des moments de convivialité.
- 4 Le comité constate également que plusieurs enseignants s'inscrivent dans une logique de formation continue (masters, CAPAES), malgré une charge de travail importante. Cette logique est soutenue par la direction. Encouragés par la direction, les personnels non chargés de cours se situent également dans une dynamique de formation continue, ils ont suivi notamment des formations sur la gestion des entretiens, la communication non violente et l'utilisation du logiciel Prosoc.

### [Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 5 Malgré des moyens limités, les locaux sont entretenus. Actuellement le nombre de salles restent néanmoins réduit par rapport à l'augmentation du public des étudiants, ce qui rend difficile le travail en groupe en dehors de la salle de classe. L'établissement envisage des rénovations et un agrandissement sur le site de Roux, ainsi qu'un déménagement sur le site d'Uccle. Ces projets devraient répondre aux besoins d'un public nombreux.
- 6 Des efforts importants ont été faits pour le développement de la plateforme numérique. Elle est aujourd'hui utilisée comme un espace de travail investi par les enseignants et les étudiants. La plateforme est cependant principalement utilisée pour le dépôt de supports de cours, la publication d'annonces, l'agenda et les listes de diffusions. Les étudiants sont initiés à l'usage de la plateforme lors d'une séance d'information en début d'année. Sur le site de Roux, étant donné que le wifi n'est pas présent dans toute l'enceinte de l'établissement, l'accès à internet peut se faire via les 42 ordinateurs qui sont mis à leur disposition.
- 7 La bibliothèque de Roux est régulièrement alimentée et abrite les épreuves intégrées des années précédentes. Ce point est fortement apprécié des étudiants. La bibliothèque d'Uccle, quant à elle, contient des ressources moins nombreuses. Elle fait actuellement l'objet d'un projet étudiant qui vise à développer sa visibilité et son attractivité.

### **[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]**

- 8 L'établissement répond à sa mission de promotion sociale. Il apporte une attention à l'accueil des travailleurs. La pratique professionnelle pouvant être valorisée comme un stage, les étudiants travailleurs peuvent plus facilement mener de front leur vie professionnelle et leur formation au CESA. Enfin, au même titre que les autres étudiants, ils bénéficient d'un temps d'un encadrement de stage identique aux stagiaires.
- 9 L'établissement a constitué une base de données des lieux ayant déjà accueilli des stagiaires, facilitant grandement la recherche de stages.
- 10 L'établissement ne propose pas de formations ou d'outils pour faciliter la recherche d'emploi, ce qui peut créer des écarts en termes d'équité entre les étudiants.

#### *Droit de réponse de l'établissement*

- 11 Les étudiants ont été amenés à s'exprimer par questionnaire sur les modalités d'inscription au CESA. La prise en compte de ces résultats a constitué un atout certain pour le développement de l'équité à l'inscription avec notamment attribution d'un ordre de passage formalisé.
- 12 L'aide à la réussite constitue une des dimensions de l'identité professionnelle du corps enseignant du CESA tout en s'exprimant de manière informelle. Les enseignants sont très accessibles et disponibles pour les étudiants. Actuellement plusieurs projets sont en cours pour formaliser certaines actions d'aide à la réussite : l'organisation d'actions favorisant la coopération et la solidarité entre étudiants, une préformation à Uccle pour les étudiants désireux d'entreprendre le bachelier d'Éducateur spécialisé et un accompagnement à la réussite à l'épreuve intégrée (exercice de défense orale), dédoublement des groupes d'accompagnement, etc.)

### **[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]**

- 13 Le suivi des étudiants est assuré par le programme informatique « Prosoc » et les causes des abandons sont identifiées, mais elles ne sont pas encore formalisées. Le suivi des diplômés se réalise en effet de manière informelle, sur des données relationnelles.

#### *RECOMMANDATIONS*

- 1 Le comité recommande d'améliorer les espaces de travail pour les étudiants, en particulier ceux qui peuvent faciliter les travaux de groupe.
- 2 Une attention pourrait être apportée concernant la préparation des étudiants à la recherche d'emploi, grâce par exemple à l'exercice d'écriture de CV et de lettres de motivation.
- 3 Le comité propose la formation des enseignants à l'utilisation pédagogique de la plateforme, de manière à en systématiser l'usage.
- 4 Le comité encourage la poursuite d'une réflexion autour de la création d'un espace bibliothèque pour les étudiants, localisé en dehors de la salle des professeurs. Le comité propose également que les futurs TFE soient collectés en version numérique, afin de constituer des archives électroniques qui seraient plus accessibles à l'ensemble des étudiants.
- 5 Une médiathèque pourrait être envisagée. Elle serait notamment composée de ressources en ligne et d'une veille dans le domaine de l'éducation spécialisée. Cette solution permettrait, notamment aux

étudiants de l'implantation de Bruxelles, d'avoir plus facilement accès à des références pour leurs travaux.

- 6 L'accessibilité du WIFI dans l'ensemble de l'établissement favoriserait le partage et la recherche d'informations en classe et à l'extérieur de la classe.
- 7 Il pourrait être utile au pilotage, à la concertation et à l'harmonisation des pratiques pédagogiques de formaliser et synthétiser un certain nombre d'actions.
- 8 La systématisation de la récolte de données et l'exploitation de celles-ci permettrait de valoriser certains aspects du programme, comme le taux de réussite au TFE, et d'en préciser d'autres (ex : raison des abandons). Il s'agit de l'utiliser comme un instrument d'aide au pilotage et comme une aide à la prise de décision.

## Critère 5

**L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue**

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

### CONSTATS ET ANALYSE

#### [Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Malgré une certaine réticence initiale de l'équipe pédagogique concernant la démarche qualité, l'autoévaluation est allée dans le sens de la démarche participative de l'établissement. Les acteurs se sont fortement engagés dans cet exercice, aux côtés de la coordinatrice qualité, soutenue par la direction.
- 2 Le rôle central de la CEI dans la formalisation de cette démarche a engendré la création de groupes de travail, nommés « sous commissions qualité ». Comme nous l'avons vu dans le critère 1, il y a quatre groupes de travail : « Représentation étudiante », « Projet 5 en 1 », « Accueil et inscription des étudiants au CESA » et « Volet pédagogique ».
- 3 Il y a une bonne participation des étudiants dans le processus de démarche qualité. La présence de délégués étudiants et de diplômés au sein de la CEI a permis de faire remonter certaines préoccupations et propositions des étudiants qui ont été prises en compte, par exemple : l'achat de matériels, la visite d'un salon de l'éducation ou encore la modification dans l'agencement des horaires.

#### [Analyse SWOT]

- 4 L'analyse SWOT a été réalisée de manière collaborative par les membres du CEI, incluant la coordinatrice qualité, la directrice, la sous-directrice, des enseignants, des étudiants et des diplômés. Certains axes n'ont cependant pas été abordés dans le SWOT, comme l'intégration des TICE, le partage de bonnes pratiques d'enseignement, l'évaluation transversale et le service d'aide à la réussite.

#### [Plan d'action et suivi]

- 5 Six axes stratégiques sont donnés comme prioritaires : 1) l'amélioration de la représentation étudiante ; 2) l'opérationnalisation du projet politique et pédagogique du CESA ; 3) l'amélioration de l'évaluation de la formation en fin de parcours ; 4) la VAE ; 5) Le projet de préformation ; 6) l'amélioration des locaux. Les objectifs précis de ces axes stratégiques restent à être définis, ainsi que la désignation des responsables, les échéances et les livrables.

### RECOMMANDATIONS

- 1 L'analyse SWOT peut devenir pour l'équipe un instrument de travail qui permettra de dresser des priorités en termes d'actions.
- 2 La participation du monde professionnel est limitée. Il pourrait être davantage intégré dans l'analyse SWOT et dans la définition du plan d'action.
- 3 Le plan d'action devrait introduire des responsabilités, des objectifs opérationnels et pourrait également être exprimé en termes de priorités.

## **CONCLUSION**

Le comité d'experts relève une dynamique très positive. Le personnel se sent apprécié et valorisé. Le dossier d'autoévaluation a permis de formaliser certaines actions relatives à la démarche qualité qui étaient déjà mises en place dans l'établissement. Le comité d'experts relève un bon niveau de formation et une dynamique très prometteuse de l'équipe enseignante. L'esprit collégial de cette école favorise les partenariats ainsi que les initiatives personnelles et collectives, la communication et l'engagement des acteurs.

Le comité des experts encourage la section à pérenniser la fonction de la coordination de la qualité pour formaliser un certain nombre d'actions qui pourrait être utile au pilotage, à la concertation et à l'harmonisation des pratiques pédagogiques.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Mobilisation et engagement des acteurs</li><li>⇒ Grande accessibilité et disponibilité des personnels enseignants et des personnels non chargés de cours envers les étudiants</li><li>⇒ Nombre de périodes d'encadrement de stages</li><li>⇒ Prise en compte des spécificités des étudiants travailleurs</li><li>⇒ Communication interne et externe efficace</li><li>⇒ Lien fort entre théorie et pratique professionnelle, pédagogie active</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Difficulté de recrutement d'un directeur</li><li>⇒ Représentation étudiante dans les différentes instances</li><li>⇒ Locaux, en particulier les salles de travail en groupe</li><li>⇒ Évaluation de la formation par les étudiants</li><li>⇒ Données manquantes concernant le suivi des diplômés</li><li>⇒ Bibliothèque et accès au <i>wifi</i></li><li>⇒ Systématisation de la VAE</li></ul>

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Réputation de l'école</li><li>⇒ Partenariats extérieurs locaux/régionaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Frein financier quant au déménagement du site d'Uccle</li><li>⇒ Plus de demandes d'inscription que de places disponibles</li><li>⇒ Deux emplacements géographiques de l'école</li></ul>

Récapitulatif des recommandations
<ol style="list-style-type: none"><li>1 La pérennisation de la fonction de coordination de la qualité apparaît indispensable à la poursuite de la dynamique engagée.</li><li>2 Le comité recommande de retravailler le questionnaire destiné à l'évaluation de la qualité du programme de formation par les étudiants de troisième année, de manière à ce que les résultats soient exploitables et utiles au pilotage. Il recommande par ailleurs, de systématiser cette évaluation. Par ailleurs, le comité recommande à l'établissement de mettre en place une évaluation plus régulière des enseignements par les étudiants et d'exploiter l'analyse des résultats dans une optique d'amélioration continue et d'ajustement aux évolutions des besoins. Enfin, l'effort d'harmonisation apporté à la grille d'évaluation des stages et de l'épreuve intégrée mériterait d'être généralisé pour les autres unités d'enseignement.</li><li>3 Le comité encourage l'établissement à soutenir l'inscription des enseignants dans des projets d'enquêtes et de recherches-actions pouvant nourrir le programme de formation. De tels projets favoriseraient le partenariat avec le monde académique et le monde professionnel et seraient cohérents avec le développement de formations au niveau master, tel qu'initialement envisagé. En effet, le comité encourage l'établissement à poursuivre les initiatives de coopération internationale qui avaient conduit à la mise en place d'un master européen et à de divers autres échanges.</li><li>4 Le comité recommande de diversifier davantage les secteurs d'intervention consultés (milieux scolaires, hospitaliers, insertion sociale et professionnelle, maison de repos, etc.) dans un espace de concertation entre direction et responsables d'établissements.</li><li>5 Compte tenu de la nature du public, le comité recommande de confirmer la mise en œuvre d'une réflexion autour de la VAE.</li><li>6 La présentation des acquis d'apprentissage mériterait de faire l'objet d'un travail d'équipe afin de mutualiser les compétences internes de façon à déboucher sur une plus grande harmonisation (éviter les redondances, en faciliter la compréhension par les étudiants, etc.).</li></ol>

- 7 Le comité suggère de ne pas attendre le bloc 2 avant d'initier les étudiants à la méthodologie de recherche et à une écriture formelle et structurée selon les règles de l'objectivation scientifique.
- 8 Le comité remarque que la notion de *périodes* est encore très présente dans les discours et dans certains documents de l'école (syllabis, contrat pédagogique, fil rouge) laissant penser que le sens des ECTS en termes de temps de travail des étudiants reste encore à installer dans les modalités et outils de travail de l'équipe pédagogique. Tout comme l'établissement a su se saisir de l'obligation d'articuler le programme en unités d'enseignement, le comité recommande à l'équipe pédagogique de s'appropriier le système de crédits (ECTS) comme un instrument pour consolider la réflexion pédagogique centrée sur le travail effectif de l'étudiant.
- 9 Le comité recommande d'améliorer les espaces de travail pour les étudiants, en particulier ceux qui peuvent faciliter les travaux de groupe.
- 10 Une attention pourrait être apportée concernant la préparation des étudiants à la recherche d'emploi, grâce par exemple à l'exercice d'écriture de CV et de lettres de motivation.
- 11 Le comité propose la formation des enseignants à l'utilisation pédagogique de la plateforme, de manière à en systématiser l'usage.
- 12 Le comité encourage la poursuite d'une réflexion autour de la création d'un espace bibliothèque pour les étudiants, localisé en dehors de la salle des professeurs. Le comité propose également que les futurs TFE soient collectés en version numérique, afin de constituer des archives électroniques qui seraient plus accessibles à l'ensemble des étudiants. Une médiathèque pourrait être envisagée. Elle serait notamment composée de ressources en ligne et d'une veille dans le domaine de l'éducation spécialisée. Cette solution permettrait, notamment aux étudiants de l'implantation de Bruxelles, d'avoir plus facilement accès à des références pour leurs travaux.
- 13 L'accessibilité du WIFI dans l'ensemble de l'établissement favoriserait le partage et la recherche d'informations en classe et à l'extérieur de la classe.
- 14 Il pourrait être utile au pilotage, à la concertation et à l'harmonisation des pratiques pédagogiques de formaliser et synthétiser un certain nombre d'actions.
- 15 La systématisation de la récolte de données et l'exploitation de celles-ci permettrait de valoriser certains aspects du programme, comme le taux de réussite au TFE, et d'en préciser d'autres (ex : raison des abandons). Il s'agit de l'utiliser comme un instrument d'aide au pilotage et comme une aide à la prise de décision.
- 16 L'analyse SWOT peut devenir pour l'équipe un instrument de travail qui permettra de dresser des priorités en termes d'actions. La participation du monde professionnel est limitée. Il pourrait être davantage intégré dans l'analyse SWOT et dans la définition du plan d'action. Le plan d'action devrait introduire des responsabilités, des objectifs opérationnels et pourrait également être exprimé en termes de priorités.



**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*  
 Dans l'ensemble, nous pensons que le comité d'experts a bien perçu le fonctionnement du CESA.  
 A l'exception de quelques observations (voir ci-après), nous sommes en accord avec leurs constats et analyses.  
 Nous avons déjà engagé des réflexions et actions allant dans le sens de plusieurs recommandations. Elles seront prochainement présentées dans le plan d'action.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
5	2	1	<p>Néanmoins, certains secteurs d'activités ne sont pas suffisamment investis, que ce soit dans la formation proposée que dans les stages choisis (milieux scolaires, hospitaliers, insertion sociale et professionnelle, maison de repos, etc.)</p> <p>Nous ne pouvons pas entériner ce constat. Nuançons :</p> <p><u>A travers les cours de la formation</u>, nous reconnaissons surtout développer les deux principaux secteurs recruteurs d'éducateurs, à savoir les secteurs de l'aide aux personnes handicapées et de l'aide à la jeunesse.</p> <p>Cependant, rien que par la diversité des lieux de travail et des stages des étudiants, de nombreux échanges menés en classe prennent en compte les différents lieux de travail des éducateurs.</p> <p>Comme le montre ce rapport, une des forces du CESA est de faire sans cesse des liens entre pratique et théorie. Les contenus des interventions durant la formation reposent bien sur l'ensemble des secteurs.</p> <p>Rappelons aussi que « les carnets de l'éducateur » sont écrits en partie par des enseignants du CESA, cela montre notre intérêt pour les lieux professionnels existants et surtout, notre vigilance à l'émergence de nouveaux lieux.</p> <p><u>A travers les stages</u>, l'affirmation nous paraît fausse.</p> <p>La base de données du CESA qui est mise en évidence dans ce rapport (dimension 4.3, point 9, p.10) laisse clairement apparaître toute la diversité des lieux de stages qui sont investis par les étudiants. Cette base de données reprend bien des lieux de stages qui ont récemment été investis par des étudiants.</p> <p>De plus, les nombreux travailleurs participant à la formation viennent de lieux tout à fait diversifiés et se font un devoir de partager leurs expériences.</p> <p>Ajoutons que les professeurs d'encadrement de stage s'engagent dans une démarche de formation continue à travers notamment l'organisation annuelle d'une journée</p>


<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.



			<p>destinée à découvrir ou approfondir leurs connaissances des pratiques dans des secteurs davantage mis sous l'éclairage de l'actualité.</p> <p>Nous reconnaissons néanmoins que la réalité de terrain peut rendre certains stages plus ou moins facilement accessibles dans tel ou tel secteur. Par exemple, les maisons de repos ne sont investies par les éducateurs que depuis quelques années ou encore, le travail de l'éducateur en hôpital psychiatrique se trouve compliqué par des changements de législation.</p>
5	2	6	<p>L'absence d'une direction entrave la représentation de l'institution auprès d'instances extérieures.</p> <p><i>Début novembre 2015, on aurait pu imaginer que l'absence d'une direction pouvait entraver la représentation de l'institution auprès d'instances extérieures mais cela n'a pas été le cas. Soulignons, notamment que des partenariats ont été créés en janvier 2016 par la mise en place de la formation « certificat de qualification éducateur » sur Bruxelles ainsi que du soutien au tutorat et la mise en place de bilans de compétences. Une préformation au bachelier en éducation spécialisée a démarré effectivement en octobre 2015 et sur base de son évaluation positive sera reconduite en 2016-17. Des recherches sont effectuées pour trouver une nouvelle implantation sur Bruxelles (pour 2017-18), ....</i></p>
10	4	10	<p>L'établissement ne propose pas de formations ou d'outils pour faciliter la recherche d'emploi, ce qui peut créer des écarts en termes d'équité entre les étudiants.</p> <p><i>Les étudiants stagiaires sont parfois amenés à rédiger un CV et une lettre de motivation pour trouver un lieu de stage. Ils sont soutenus, au niveau rédactionnel, par leur professeur d'encadrement de stage.</i></p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

Nicole Zanutel, sous-directrice



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Geneviève Lefebvre, coordinatrice qualité

